



PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR

Arrêté n° DRCL-BFL-2020034-0001

Signé par

Régis ELBEZ, Secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir

le 3 février 2020

**28 – Préfecture d'Eure-et-Loir
Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau des Finances Locales**

Arrêté portant dissolution de la régie de police municipale de Courville sur Eure



PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR

PREFECTURE
Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau des Finances Locales
Affaire suivie par Mme Marie-Laure MOHIER
Tél : 02 37 27 71 07
Mèl : marie-laure.mohier@eure-et-loir.gouv.fr

Chartres le 28 janvier 2020

**Arrête portant dissolution d'une régie de recettes
d'Etat auprès d'une police municipale
Commune de Courville-sur-Eure**

La Préfète d'Eure et Loir,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2003-0348 du 16 mai 2003 portant institution d'une régie de recettes auprès de la police municipale de la commune de Courville-sur-Eure ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL-72 du 23 mai 2016 nommant Monsieur Romuald BALAINE en qualité de régisseur titulaire ;

Vu le courriel de la commune de Courville-sur-Eure sollicitant la clôture de la régie de recettes auprès de la police municipale ;

ARRETE

Article 1^{er} : La régie de recettes auprès de la police municipale de la commune de Courville-sur-Eure est dissoute à compter de la remise de service de Monsieur Romuald BALAINE, régisseur titulaire.

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques d'Eure-et-Loir et Monsieur le Maire de Courville-sur-Eure sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

La Préfète,
Pour la Préfète,
Le Secrétaire Général,

Régis ELBEZ

